

**AVIS PUBLIC
DOCUMENT EXPLICATIF SUR LE BUDGET**

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL

AVIS est par les présentes donné, par le soussigné, directeur général et greffier

QUE: le conseil municipal de la Ville de Saint-Gabriel a adopté son budget pour l'année 2018 et le programme triennal en immobilisation pour les années 2018, 2019 et 2020 lors de la séance extraordinaire du 22 janvier 2018.

ADOPTION DU BUDGET 2018

REVENUS	BUDGET 2017	BUDGET 2018
Taxe foncière générale	1 534 700 \$	1 541 550 \$
Taxe sur immeubles non résidentiel	434 525 \$	461 130 \$
Taxe spéciale (infrastructures CV.400)	115 325 \$	117 290 \$
Taxe spéciale (infrastructure CV.425)	146 920 \$	149 425 \$
Taxe spéciale (infrastructures CV.430)	21 325 \$	21 690 \$
Taxe spéciale (infrastructures CV.445)	45 815 \$	46 595 \$
Taxe d'eau	304 215 \$	306 765 \$
Taxe d'égout	360 120 \$	364 140 \$
Taxe d'ordures	386 215 \$	390 355 \$
Païement tenant lieu de taxes	117 525 \$	113 525 \$
Transferts	692 100 \$	973 120 \$
Services rendus	348 560 \$	409 920 \$
Autres revenus	245 000 \$	259 000 \$
TOTAL DES REVENUS	4 752 345 \$	5 154 505 \$
Affectation du surplus non-affecté	160 000 \$	
GRAND TOTAL :	4 912 345 \$	5 154 505 \$

DÉPENSES	BUDGET 2017	BUDGET 2018
Administration générale	890 875 \$	914 207 \$
Sécurité publique	322 201 \$	358 739 \$
Transport	1 206 680 \$	1 287 280 \$
Hygiène du milieu	1 053 916 \$	1 095 995 \$
Santé et bien-être	19 000 \$	13 713 \$
Aménagement, urbanisme et développement	222 008 \$	191 869 \$
Loisirs et culture	837 081 \$	917 978 \$
Frais de financement	104 984 \$	95 554 \$
Remboursement en capital	255 600 \$	279 200 \$
TOTAL DES DÉPENSES	4 912 345 \$	5 154 505 \$

PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATION

Année 2018	1 500 000 \$
Année 2019	200 000 \$
Année 2020	200 000 \$

Évaluation imposable : 160 578 500 \$

Donné à Ville Saint-Gabriel, le 23 janvier 2018.

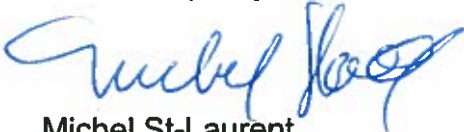


Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Michel St-Laurent, directeur général et greffier de la Ville de Saint-Gabriel, certifie, sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis en en affichant une copie à l'Hôtel de Ville, 45 rue Beausoleil, entre dix et onze heures, le 23 janvier 2018, et le faisant paraître dans le journal l'Action du mercredi édition du 31 janvier 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 janvier 2018.



Michel St-Laurent,
Directeur général et greffier